

PAF DGEMC : Séquence sur la laïcité

- **Ne pas réduire le principe de la laïcité de l'État au seul droit de la laïcité scolaire qui a sa spécificité**
 - Faire comprendre que la loi de 1905 concerne le citoyen, la loi de 2004 concerne des enfants et des adolescents qu'il s'agit d'éduquer et d'instruire. En ce sens le droit de la laïcité scolaire est à concevoir comme étant dans la continuité des lois scolaires de la fin du XIX^e siècle (Laïcisation des programmes, des personnels etc.)
 - Montrer que hors du champ scolaire, existe une conception apaisée de la laïcité. des "accommodements raisonnables", en dehors de toute instrumentalisation politique et de toute agitation médiatique autour de la notion de laïcité.
 - Insister sur le fait que ce n'est pas la France qui est laïque, mais la République

Cours dialogué

Les composantes du régime français de laïcité sont :

- **La liberté absolue de conscience**
- **Le libre exercice du culte, garanti par l'État**
- **La neutralité de l'État et de ses agents**
- **Le respect de la pluralité des croyances et de la non-croyance**

Liberté de conscience / Liberté de manifester sa croyance à l'extérieur

La liberté de religion comprend la liberté de conscience et de croyance, mais aussi celle de manifester sa croyance religieuse à l'extérieur (port de signes, pratique du culte...) :

Cette liberté de manifester sa croyance à l'extérieur est garantie mais peut être limitée :

- **si trouble à l'ordre public établi par la loi ;**
- **dans le but d'assurer un égal traitement de tous les usagers du service public. Le principe de laïcité implique l'obligation de neutralité des agents publics ;**
- **dans le système scolaire public, dans le but de protéger la liberté de conscience des élèves et de faire de l'école le lieu où les élèves puissent apprendre à former leur propre jugement sans subir aucune pression. (cf. esprit de la loi de 2004).**

Etape I : Une conception apaisée de la laïcité dans plusieurs domaines

Travail en groupe , puis restitution devant toute la classe

- **PB 1/ 3 :**

L'existence de carrés confessionnels dans les cimetières publics fait-elle obstacle à la neutralité des lieux publics ?

L'existence des "carrés" confessionnels est impossible en droit. Et pourtant... Un exemple d' "accommodement raisonnable" par la République laïque elle-même.

- La neutralité religieuse des pouvoirs (nationaux et locaux) interdit-elle la présence de statues ou de monuments à caractère religieux dans l'espace public ? A quelles conditions une statue représentant un personnage issu des religions instituées peut-elle être érigée dans l'espace public ?
- <https://dgemc.ac-versailles.fr/spip.php?article2696>

- Les emblèmes religieux dans l'espace public heurtent-ils le principe de laïcité ?
- <https://dgemc.ac-versailles.fr/spip.php?article2696>

Etape 2 : La spécificité du droit de la laïcité scolaire

La laïcité scolaire est régie par des dispositions qui lui sont propres
Le Titre IV du Code de l'Éducation intitulé **LA LAÏCITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC** s'ouvre avec le rappel d'une norme constitutionnelle :

Art. L 141-1. - Comme Il est dit au treizième alinéa du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 confirmé par celui de la Constitution du 4 octobre 1958, « la Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation et à la culture; l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat ».

C'est sur ce fondement qu'est édifié le principe de gratuité et de laïcité de l'enseignement public.

Séquence port - tenue signes

- Rappeler le caractère d'exception de la loi de 2004 et le contexte qui a présidé à l'adoption de cette loi
- Faire un focus sur l'esprit de la loi

La laïcité scolaire : comment concilier la liberté de croyance et de culte et la législation régulant (interdiction pour les agents publics / limitation pour les élèves) le port de signes manifestant une appartenance religieuse à l'école ?

Etape 3 : Droit comparé

Droit comparé France-Allemagne - Régulation du religieux à l'école

https://dgemc.ac-versailles.fr/IMG/pdf/droit_compare_france_allemande.pdf